

Afin de lutter contre les cambriolages, la gendarmerie communique :

- Ne cachez pas de clés dans les endroits repérables et ne laissez pas les clés de vos véhicules apparentes.
- A l'extérieur, ne laissez rien à disposition des cambrioleurs.
- Placez vos objets de valeurs et les photographies de vos biens en lieu sûr.
- Ne laissez pas de personnes inconnues seules dans votre domicile.
- Avisez les gendarmes de tout fait inhabituel pouvant présager la préparation ou la commission d'un cambriolage en composant le 17.



Les bons réflexes pour protéger votre maison :

Protégez vos accès

1. Pensez à verrouiller les accès de votre maison et à fermer vos volets à la nuit tombée.
2. Optez pour un éclairage extérieur qui s'active à la détection du mouvement.
3. Equipez vos soupiraux et ouvertures avec des grilles adaptées.
4. Equipez votre maison d'une alarme.

Laissez des signes de présence dans votre domicile

5. Evitez les messages d'absences sur votre répondeur.
6. Faites relever votre courrier postal ou à défaut faites le conserver par la poste.
7. Créez l'illusion d'une présence

Informez votre voisinage de votre absence

8. Si vous l'avisez de vos déplacements prolongés, votre voisin peut « faire vivre » votre domicile en votre absence. Cette solidarité, en lien avec la gendarmerie, permet de déjouer les tentatives de cambriolages.

Informez la brigade de Gendarmerie de Vitry la Ville d'un départ prolongé

9. Une fiche « tranquillité résidences » remplie par vos soins permettra aux gendarmes de mieux veiller sur votre maison.

Vous êtes victime d'un cambriolage :

- Composez sans attendre le 17,
- Ne touchez à rien,
- Protéger la zone d'entrée des cambrioleurs ainsi que les endroits qui ont été fouillés : les gendarmes se déplaceront pour trouver traces et indices.

Contacts utiles :

- Gendarmerie : 17
- Opposition bancaire : 0892 705 705
- Opposition chéquier : 0892 68 32 08
- Téléphones portables volés : Procurez-vous au préalable le code IME de votre téléphone en composant celui-ci *#06# le code s'affichera automatiquement.

Plus de conseils sur :

www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile

La prévention des cambriolages est l'affaire de tous.

**Votre vigilance est indispensable pour lutter
contre un phénomène qui n'est pas une fatalité.**